

EN+REPRENDRE MRC BÉCANCOUR
OFFRE L'OPPORTUNITÉ DU COMMERCE EN LIGNE



Bécancour, 14 avril 2020 – Pendant que l'économie est au neutre, la bonne nouvelle c'est que le commerce en ligne a été ajouté sur la liste des services essentiels. En+reprendre MRC Bécancour veut propulser les activités des entrepreneurs vers le commerce en ligne en leur offrant un programme de subvention.

« L'internet est l'une des solutions qui permettent un contact avec les entreprises et ses clients. C'est maintenant que nos entrepreneurs doivent prendre le virage du commerce en ligne. Il est impératif de les encourager à se doter d'un site commercial. Nous avons choisi des plateformes faciles, rapides et simples avec trois partenaires de la région. Chacun offre des outils qui s'adapteront à leurs besoins. L'achat local est devenu une valeur importante pour les gens, plus que jamais nos entreprises doivent offrir la vente en ligne et devenir un moteur pour la relance de l'économie locale », mentionne madame Lucie Allard, présidente d'en+reprendre MRC Bécancour.

La COVID-19 perturbe nos habitudes de vie, de travail et de consommation. Les habitudes de consommation sont en pleine mutation et la crise sanitaire devrait accélérer davantage ce phénomène. Si certaines entreprises avaient repoussé jusqu'ici le projet d'implantation d'une boutique en ligne, il est maintenant le temps de le faire. Une vitrine transactionnelle sur internet vous permettra de rejoindre autrement votre clientèle confinée.

« Nous avons trois partenaires qui ont répondu à notre appel, ADN communication, ZaniCOM et Duo Énergie Graphique pour offrir des propositions dont les plateformes pourraient être mises en ligne entre 2 à 3 semaines. La contribution financière est non remboursable et non récurrente. Le montant de l'aide financière est fixé à 50 % ou d'un montant maximum de 1 000 \$ », tient à préciser le directeur général de la MRC et en+reprendre MRC Bécancour, monsieur Daniel Béliveau.

Les entreprises intéressées à prendre le virage de boutique en ligne, vous pouvez nous contacter au 819 298-2070 ou par courriel à information@egaleplus.com. Les détails du programme de subvention sont disponibles sur [le portail de la COVID-19](#).

Autres programmes offerts aux entreprises :

- Moratoire de trois mois sur le remboursement des prêts incluant capital et intérêts, et ce, pour toutes les entreprises ayant un prêt avec nous. Cette mesure concerne les prêts qui proviennent de nos fonds d'investissement.
- Un programme de subvention spéciale dédié uniquement aux entreprises du territoire de la MRC de Bécancour qui doivent s'équiper adéquatement pour favoriser le télétravail de leurs employés à la maison. La subvention représente un montant maximal de 500 \$.

À propos de la COVID-19

En+reprendre MRC Bécancour suit de près l'évolution de la situation de la COVID-19 et entend prendre toutes les mesures à sa disposition afin de prévenir toute propagation. C'est pourquoi nous travaillons à effectif réduit, c'est-à-dire que la plupart de nos employés sont en télétravail ou tout simplement à la maison, et ce, afin d'éviter le plus possible les contacts humains et freiner la propagation du virus.

Sachez que pour le moment les bureaux sont toujours fermés au public. Vous devez nous rejoindre au 819 298-2070 ou par courriel information@egaleplus.com.

- 30 -

Pour information :

Daniel Béliveau

En+reprendre et MRC de Bécancour

819 298-3300, poste 226

d.beliveau@egaleplus.com

Source :

Isabel Rouette

En+reprendre et MRC de Bécancour

819 298-3300, poste 243

isabel@egaleplus.com